COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2012

Excusé: Mme VASSELIN

LE POINT SUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE CREST

Les travaux de collecte des eaux pluviales sont achevés. L'enfouissement des réseaux

secs (EDF, Tél) se termine avec la pose des coffrets individuels, viendra ensuite la

dernière phase des travaux qui comprendra l'éclairage public et le revêtement de la

chaussée. La fin des travaux est prévu pour mi décembre.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Les "emplois" sont terminés. Les travaux réalisés sont : le 3éme tronçon en enrobé de la

route les Dourcines ainsi qu'une consolidation du bas côté au niveau des Pialoux, le

chemin qui dessert la ferme Roudier ainsi que la remise en forme du chemin de Die.

PROJET D'EXTENSION DU LOCAL TECHNIQUE

Compte tenu de la demande des associations souhaitant avoir un local pour remiser leur

matériel, le conseil décide l'extension du local technique. Des devis seront demandés

pour le budget 2013.

MAISON DE M et MME ROCHAS

La mairie est souvent sollicité par des artisans ou autres corps de métiers qui sont à la

recherche de local pour exercer leur profession, sachant que la maison de M et Mme

ROCHAS est en vente, le conseil décide de les contacter pour de plus amples

renseignements (visite, prix etc...)

PROJET DE TOILETTES PUBLIQUES

Compte tenu des dégâts importants occasionnés par des "malfrats" aux toilettes

publiques qui de ce fait ne sont plus du tout utilisables.

Le conseil décide de les remettre en état et d'installer un bloc sanitaire pour éviter

que les tuyaux et autres accessoires ne soient arrachés.

SALLE COMMUNALE

Mme CARAYON Martine demande que la porte d'entrée soit repeinte.

CIMETIERE

Les allées de l'ancien cimetière seront remises en état. Quant aux cyprés, ils ne seront

pas abattus bien que les chutes des "cories" soient à l'origine de quelques

désagréments. Monsieur le Maire avait reçu à ce sujet des courriers de Mme VICHARD et Mlle Elyette GALON.

Le conseil demande un devis pour améliorer le parking devant le cimetière.

# LA FOURRIERE ANIMALIERE

Le conseil renouvèle la convention avec la fourrière animalière de Valence Agglo et autorise le maire à signer la convention.

La convention comprend la gestion de l'équipement, la capture des animaux qui s'effectue sur ordre du maire, le transport et l'hébergement, les identifications réglementaires et restitution des animaux, les visites vétérinaires et euthanasie si nécessaire ainsi que le ramassage des animaux morts.

Pour 2011 la facture s'est élevé à 1417.78 €.

# FUSION DES SYNDICATS D'IRRIGATION

Projet de fusion de 8 syndicats intercommunaux dont le SISEV en un Syndicat d'Irrigation Départemental. C'est le SYGREG qui est chargé des formalités pour cette fusion. Le conseil valide le projet de périmètre des 8 syndicats et désigne deux délégués Monsieur Léo CHOVIN président du SISEV et Monsieur Pierre SAYN.

## VILLES INTERNET

L e conseil décide d'adhérer à l'association villes internet.

Le label villes internet est remis aux collectivités qui inscrivent une politique internet et numérique dans leur mission de service public et permet d'évaluer, montrer et faire connaître la mise en œuvre d'un internet local citoyen à la disposition des habitants.

Les villes labellisées sont récompensées de @par affichage sur les panneaux d'entrée de leur ville.

Le coût plancher est de 50 €.

Stéphane PHILIBERT est désigné pour représenter la commune au sein de cette association.

## DENOMINATION DES RUES

Le fichier du village établi par la commission a été envoyé au service courrier de la poste, celui-ci en a pris connaissance et doit nous faire un retour sur la cohérence "terrain" habitation par habitation après concertation avec les facteurs.

### STANDART TELEPHONIQUE

Afin d'améliorer le service téléphonique à la mairie, le conseil étudie l'installation d'un standart qui permettra aux clients de sélectionner par une touche du clavier téléphonique les horaires de la déchetterie, de la mairie ou avoir une annonce sur une prochaine festivité.

### SEMAINE BLEUE

La semaine bleue (personnes âgées) se déroule en octobre, le conseil accepte de participer à raison de 2 € par personne pour le voyage à Eyguebelle.

# INVITATION A LA CEREMONIE DE DEPART DE MONSIEUR ALIBERT TRESORIER

Elle aura lieu le 28 septembre à 18 heures au Centre Culturel, la majorité des conseillers participeront à cette cérémonie.

# PERSONNEL COMMUNAL

Suite à la demande de mise en disponibilité de Hervé PERMINGEAT et à l'appel de candidatures, c'est Mathieu RAVIT qui a été recruté pour un CDD de 6 mois, ce dernier n'est pas intéressé pour renouveler ce contrat, de ce fait, le maire compte tenu des candidatures reçues retient celle de Théo CHAUVET qui a pris sa fonction le17/09/2012

## ASSISTANTE MATERNELLE

Demande de Mme RICCI, assistante maternelle, qui souhaiterait se réunir une fois par mois entre assistante maternelle et enfants au local de la garderie.

Le regroupement d'assistante maternelle sans animatrice n'est pas légal dans un local public, d'autre par le local de la garderie périscolaire n'est pas adapté pour recevoir notamment des bébés par rapport aux règles d'hygiène obligatoires, en conclusion le conseil émet un avis défavorable.

### AGENCE DE L'EAU-MESURES DE PRELEVEMENT D'EAU

L'arrêté ministériel du 19/12/2011 défini l'assiette de calcul de la redevance pour prélèvement d'eau, celle-ci est assise sur les volumes d'eau prélevés. La détermination de ces volumes devant s'appuyer sur des équipements de mesure.

Pour les configurations critiques (écoulements gravitaires) une procédure "d'impossibilité de réaliser une mesure" est prévue.

# ARS-PROJET REGIONAL DE SANTE

L'ARS a pour mission d'élaborer en région un projet régional de santé participant aux enjeux d'amélioration de l'espérance de vie en bonne santé, de renforcement de l'égalité d'accès à la santé et l'amélioration de l'efficience du système de santé sur les 5 ans à venir 2012/2017.

L'avis du conseil est sollicité sur ce projet de l'ARS, le conseil donne son accord.

## **URBANISME**

Le maire présente les dossiers suivants :

PC, EARL CLEMENT-CHOVIN, les mûres, hangar agricole

PC, ROCHETTE Michel, les théolets, aménagement de l'existant

PC, VALECO Ingéniérie, les merles panneaux photovoltaïques

,